

## ● collaborer

Il existe des initiatives agriculture solidaire dans lesquelles la collaboration des consommateurs constitue un pilier économique central. Elle permet d'offrir des salaires et des conditions de travail décentes aux professionnels ainsi que des méthodes de culture écologiques dans les fermes.

Il n'y a pas que du travail à faire dans le jardin et dans les champs, mais aussi à l'emballage, à la distribution, à l'infrastructure, à l'administration, au groupe informatique, à la gestion des points de distribution... et au bar ou sur la scène lors de la fête du printemps ou celle des récoltes, ou lors du brunch pour l'assemblée générale.

Celui qui aime atteindre un objectif plus important avec de nombreuses personnes, vient à une journée d'action. Ceux qui préfèrent résoudre seuls une tâche un peu difficile développent une cuisine mobile en plein air.

Le désherbage de fin de journée est apprécié et efficace. Le personnel du week-end arrose les plants, aère les tunnels, récolte les courgettes et, s'il y a des animaux, les nourrit. Et les professionnels ? Ils ont alors congé - c'est la fin de la journée ou le week-end.

Une valeur empirique: si, par exemple, 200 membres d'une agriculture solidaire collaborent chacun 5 demi-journées par an, ils fournissent alors autant de travail que 2 emplois à plein temps.

Mais ce n'est pas gagné d'avance. Beaucoup de gens, surtout des agriculteurs, sont très sceptiques lorsqu'ils entendent parler de cette idée. À juste titre. Pour que cette collaboration ne soit pas chaotique mais vraiment fructueuse, il faut une structure et une organisation adéquates.

il est utile de distinguer entre le travail spécialisé, le travail simple et le travail spécialisé simple. Aucun membre ne doit vouloir faire le travail spécialisé, les spécialistes sont là pour ça. Mais les travaux simples et, en cas d'intérêt et d'aptitude, les travaux spécialisés simples peuvent tout à fait être effectués de manière fructueuse par les membres.

## Perspectives futures

### ACP à distance

(agriculture de montagne, Méditerranée, outre-mer):

Avec le "Bergsolawi Surselva", il existe une première tentative de mise en œuvre d'agriculture solidaire dans les montagnes. La plus grande distance géographique par rapport aux consommateurs nécessite certaines adaptations, qui ne doivent toutefois pas avoir un caractère de "compromis". Il pourrait en aller de même pour l'approvisionnement solidaire en produits méditerranéens ou d'outre-mer.

### Des coopératives d'habitation:

Au lieu de ménages dispersés au hasard dans la ville, des coopératives d'habitation entières s'approvisionnent grâce à leur propre connexion agriculture solidaire, comme par exemple "LeNa" (Bâle) ou "Mehr-als-Wohnen" (Zurich).

### La collectivité:

Tout comme l'enseignement obligatoire, les routes, les déchets, etc., l'alimentation devient une tâche de la collectivité en raison de son potentiel d'impact négatif et positif.

### Autres secteurs:

Pour d'autres secteurs également, les principes de l'agriculture solidaire résolvent de nombreux problèmes et évitent le stress. Par exemple, le textile, l'énergie, les soins, la construction, le transport, etc.

### Économie solidaire / économie démocratique:

l'économie solidaire devient un principe économique général. Elle s'accorde très bien avec nos valeurs démocratiques et nos structures politiques.

### Consensus social de base:

La politique et l'économie ne sont pas les seuls aspects de la société humaine. Aujourd'hui déjà, les gens s'organisent volontiers en privé, dans des associations et des coopératives. L'économie solidaire et démocratique n'est qu'une réplique de ce consensus social de base.

# Agriculture comme biens communs



## Participation et Commoning permettent:

bonnes conditions de travail  
méthodes d'agriculture écologique  
approvisionnement économique  
...et bien d'autres

- co-consommer
- cofinancer
- codécider
- collaborer

## Qu'est-ce que l'agriculture solidaire?

Des consommateurs et des producteurs s'associent pour organiser ensemble une agriculture autogérée et réellement durable.

Selon le principe de l'entraide coopérative, les producteurs et les consommateurs s'engagent dans un partenariat afin d'exploiter et de s'approvisionner de manière écologique et autonome.

Un principe central d'une agriculture solidaire est la participation de ses membres.

## Que signifie la participation?

"Le terme de **participation** [...] est traduit par implication, [codécision, inclusion, etc.]"

"Pour des raisons d'émancipation, de légitimation ou encore d'efficacité accrue, la participation est souvent considérée comme souhaitable".<sup>1</sup>

## Quel est le rapport avec les biens communs ?

"Le terme **Commons** [...] désigne des ressources [...] qui résultent de processus auto-organisés de production, de gestion, d'entretien et/ou d'utilisation (**commoning**) orientés vers les besoins communs. [...] Les biens communs sont souvent situés "au-delà du marché et de l'État", ce qui signifie avant tout que d'autres logiques d'action dominent dans les contextes de biens communs. [...]"<sup>1</sup>

"Le terme **commoning** désigne [...] "une collaboration d'égal à égal dans une action commune" [...]"<sup>1</sup>

"[Les participants apportent leurs compétences et décident ensemble de la nature et de l'étendue de l'utilisation des ressources et des produits."]<sup>1</sup>

### ● **co-consommer**

Partager la récolte – l'agriculture solidaire est un approvisionnement alimentaire alternatif / local (circuits courts). Dès le départ, on sait pour qui on produit, la commercialisation n'est pas nécessaire et les aliments arrivent frais et sans pertes chez les "consommateur:trices". Nous ne vendons pas de légumes, nous préférons les manger nous-mêmes.

Les aspects sociaux, pédagogiques et de loisirs tels que les événements communs, l'éducation à l'environnement, le réseau, etc. sont bien sûr très appréciés, mais ce sont des effets secondaires.

### ● **cofinancer**

Un monde sans argent serait beau et probablement réalisable. Mais tant que beaucoup de choses ne fonctionnent qu'avec de l'argent, les initiatives d'agriculture solidaire en ont aussi besoin. Après tout, agriculture solidaire supprime les prix des produits et finance directement la production. Cela permet de partager les risques et de soulager les agriculteurs de la pression sur les prix.

Les contributions des membres ou des entreprises sont utilisées pour les frais courants (p. ex. salaires des professionnels de l'agriculture, semences et plants, eau et énergie, réparation et entretien, etc.)

Les frais courants pour l'année à venir sont planifiés et supportés en commun. Chaque membre paie une cotisation. L'essentiel est que toutes les cotisations réunies couvrent l'ensemble des frais courants.

Les parts sociales sont utilisées comme capital de départ et comme fonds propres pour couvrir les investissements (p. ex. machines et infrastructure, frais de création et de développement, etc.) Ici aussi, tous les membres doivent participer et la somme de toutes les parts sociales doit couvrir l'ensemble des investissements. En cas de retrait de l'initiative agriculture solidaire, les parts sociales sont en général remboursées au membre sortant.



### ● **codécider**

Quelle offre? Méthodes de culture? Conditions de travail? ...etc.?

Les membres d'une agriculture solidaire ne se contentent pas de consommer, ils investissent et travaillent avec nous. C'est pourquoi ils doivent avoir leur mot à dire sur ce qui se passe réellement.

Lorsque les agriculteurs et les consommateurs partagent une vision commune de l'agriculture, les conditions sont réunies pour un partenariat d'agriculture solidaire fructueux à moyen et long terme. Rien ne s'oppose à ce que l'agriculture soit conçue de manière à ce que tous puissent y adhérer.

L'expérience montre que les agriculteurs acquièrent eux aussi une certaine souveraineté au sein d'une agriculture solidaire. En tout cas, beaucoup plus que sous le diktat du marché et du commerce de gros. Car le savoir-faire professionnel d'agriculteurs compétents est bien entendu une base essentielle pour les décisions dans une agriculture solidaire.

Participation aux décisions et à l'organisation est une motivation essentielle pour le comité directeur bénévole ("groupe opératif"). En même temps, les membres sont prêts à assumer les conséquences et la responsabilité des décisions communes.

Les formes juridiques telles que les coopératives ou les associations sont largement compatibles avec les principes de l'agriculture solidaire et du Commoning. En effet, tous les membres ont légalement le même droit de parole, indépendamment du capital que chacun met à disposition.

Malheureusement, en Suisse, les coopératives et les associations n'ont parfois que des possibilités d'action limitées en raison de lois agricoles particulières. Mais il est possible d'imaginer et de mettre en œuvre des solutions juridiques.

<sup>1</sup> Wikipedia (allemand), consulté le 1.4.2023